

Avis au lecteur,

Que sera notre futur? Comment se développera notre cité ?
C'est le rôle de nos élus d'envisager, de construire le monde d'après !
Voici un article de l'Echo Républicain du 23 octobre 1965.

Les prévisions de la municipalité, présidée par M Jules Gouzy, aux cotés duquel ont pris place ces adjoints, présentaient un projet d'une cité de 3.000 habitants aux Gabeaudières-Babyloine.
Bonne lecture

Les Amis de Bonneval

BONNEVAL : Une cité de 3,000 habitants construite dans 10 ans aux Gabeaudières-Babyloine Une première tranche de 70 logements va démarrer le mois prochain L'ensemble comprendra : 828 logements (491 en collectifs - 337 en individuels) Groupe scolaire - Centre médico-social Centre commercial - Église et Stade agrandi de 2 hectares et demi

A l'exemple de ses grandes sœurs du département, la ville de Bonneval.- plus de 5.000 habitants à l'heure actuelle - se dispose à concrétiser dans l'habitat son extension. Dans dix ans, peut-être moins, le rythme étant subordonné, on s'en doute, à un problème de crédits, une cité de 3.000 âmes s'élèvera à l'est de la charmante agglomération qui étale, de chaque côté du Loir - paradis des pêcheurs, des baigneurs et des paisibles riverains heureux seulement de contempler ses eaux claires - ses anciens quartiers et ses quartiers neufs : plaisante synthèse d'une ville attachée à son passé et consciente des nécessités du jour et des impératifs de l'avenir.

Car Bonneval veut vivre, et cette volonté s'est d'autant plus affirmée que ses édiles ont senti, en temps utile, les dangers qui pouvaient menacer la prospérité de la cité, en particulier celui d'un exode de la jeunesse, si les conditions nécessaires de travail et de logement ne lui étaient pas assurés.

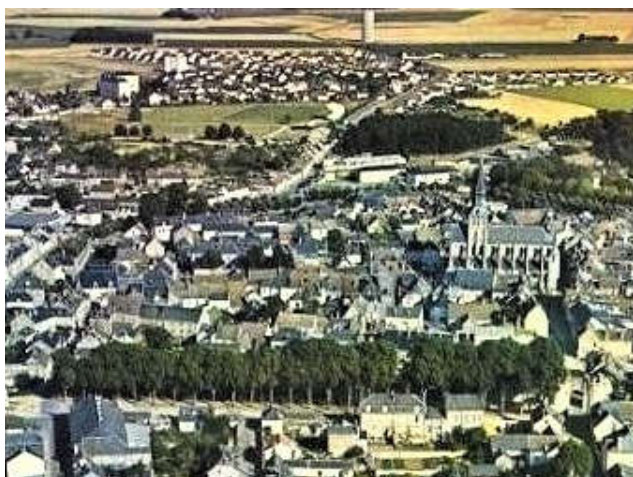
C'est dans cet esprit que la municipalité que préside, aujourd'hui comme hier M. Jules Gouzy - aux côtés duquel ont pris place des adjoints ayant pleine conscience des réalités actuelles, de ces mutations quelquefois brutales qui s'opèrent dans la vie, économique comme dans les besoins et les désirs des jeunes générations - a décidé d'agir.

Première étape

C'est ainsi que, sans tambours ni trompettes, à l'automne de 1964, elle a confié à ses services municipaux, d'abord, puis à M. Lagneau, architecte urbaniste, et aux Ponts et Chaussées le soin d'étudier un plan de zone d'habitation qui se situerait sur les Gabeaudières et Babyloine.

Cette zone, d'une trentaine d'hectares, s'étend à l'est de Bonneval, entre la route de Dancy et la route de Sancheville, sur des terrains qui ont pu être acquis à l'amiable.

Dès le mois de novembre prochain, c'est à dire dans quelques semaines seulement, une première tranche doit démarrer. Elle se situe à



documents© les Amis de Bonneval

l'extrémité de la nouvelle zone, en bordure d'une voie de 16 mètres de largeur qui a été tracée entre la route de Dancy et la rue du Pressoir, à proximité du stade.

Ce premier lotissement, en cours de viabilisation par la S.A.D.E.L. doit recevoir 70 logements. Il s'agit de 2 collectifs de 20 logements chacun qui seront mis en adjudication dès le 8 novembre par la société anonyme d'H. L. M., et de 30 pavillons (lots d'une superficie de 3 à 500 mètres carrés cédés par la ville en accession à la propriété).

828 logements prévus

On procédera ainsi par étapes au cours des années qui viennent, selon une méthode prudente tenant compte des possibilités d'emprunt.

L'ensemble du projet a belle allure. Au premier grand axe dont nous avons parlé et qui relie la route de Dancy à la rue du Pressoir, s'ajoutera - sur une largeur également de 16 mètres - une artère qui de la route d'Orléans rejoindra directement la route de Sancheville et constituera l'axe principal. Les autres artères de la cité sont prévues sur 14 et 12 mètres.

L'ensemble comportera 491 logements en collectifs - construits soit par l'Office départemental d'H. L. M., soit par la société anonyme d'H. L. M., à deux, trois et quatre niveaux - et 337 logements individuels, selon des lots de 3 à 500 mètres carrés.

Au centre est prévue une tour de 9 étages au pied de laquelle sera construit le centre commercial où seront réunis les commerces de première nécessité.

L'équipement d'une cité moderne

A proximité de la tour, également, s'élèveront une église et, un peu plus au sud, une chaufferie collective, sans oublier, bien entendu, le groupe scolaire. Ce dernier comportera d'une part une école de garçons et une école de filles et, d'autre part, une école maternelle, le C. E. G. demeurant dans les bâtiments actuels de la ville. On y adjoindra un centre médico - social où crèche, salles de consultations à l'usage des scolaires et des nourrissons seront réunies. Plus tard, si les crédits le permettent, on envisagera sans doute la création d'une maison de jeunes ...

Bref, tout l'équipement d'une cité moderne, répondant aux légitimes besoins des adultes comme de la jeunesse, a été normalement envisagé et conçu rationnellement.

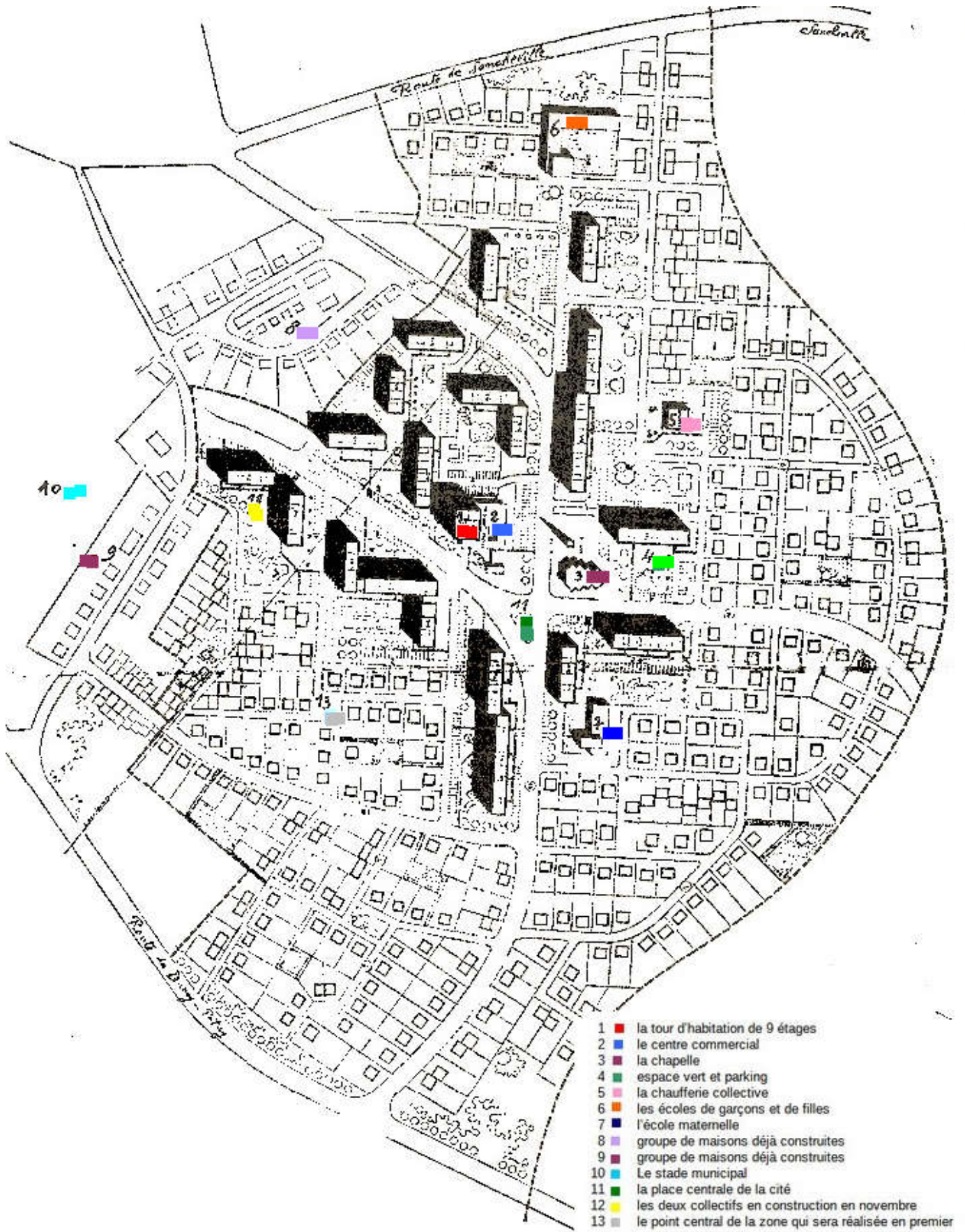
Appel aux alluvions du Loir

Bien sûr, un tel projet implique un certain nombre d'améliorations d'autres services. A commencer par le service des eaux.

Le château d'eau actuel ne sera en mesure que d'alimenter la partie de la nouvelle cité la plus proche de la ville, celle qui se trouve en bordure de la route de Sancheville. Pour l'autre partie, il faudra construire une autre installation. Mais l'approvisionnement en eau va s'avérer vraisemblablement insuffisant et il est fortement question de rechercher sous terre l'eau nécessaire dans les alluvions du Loir. Importants travaux en perspective, comme on le voit ... De même, un nouveau réseau d'égouts devra venir se raccorder sur le réseau actuel, et la construction d'une station d'épuration devra



documents© les Amis de Bonneval



être envisagée.

Extension du stade

Sur un autre plan, le stade municipal, cadre de tant d'exploits et de manifestations joyeuses. ne va plus répondre, de son côté. aux besoins créés par une cité de 3.000 habitants, parmi lesquels on peut prévoir une nombreuse jeunesse.

Dans cette optique, la ville a fait l'acquisition de deux hectares et demi de terrain. Dans cet espace vert pourront être créés un second terrain de football, des aires de basket, hand-ball, volley-ball, des tennis, de quoi recevoir, en somme, sports scolaires et post-scolaires.

Des espaces verts, bien sûr, il en faudra, et ils ont été heureusement et largement prévus aux abords des collectifs de logements, en même temps que de vastes parkings.

L'unité bonnevallaise préservée

Dernier point qui a son importance : la nouvelle cité, ou habitera sans doute une grande partie du personnel des usines actuelles et de celles dont on annonce déjà, discrètement, la venue, sera directement reliée par une nouvelle route à la zone industrielle située, on le sait, au nord de la route de Sancheville, derrière la S.I.T.E.C.

Ainsi des liaisons rapides et constantes se trouveront établies entre la ville actuelle, la zone industrielle et la zone d'habitation des Gabeaudières-Babyloine. Et de la sorte sera préservée l'unité de l'agglomération bonnevallaise élargie. Ce qui, ailleurs, pose des problèmes souvent très difficiles (voire Chartres et sa future Z.U.P.) se trouve ici résolu. Les responsables du projet ont eu mille fois raison d'y penser.

S'étendre pour retenir ...

Comme on le voit, on ne s'endort pas à Bonneval, cinquième cité d'Eure-et-Loir en importance - quatrième peut-être demain, Au sud, le long de la R.N. 10, le lotissement de

Montauban a, de son côté, démarré. Dans peu de temps, 46 nouveaux logements, destinés pour la plupart aux cadres des usines en voie d'implantation, s'y élèveront dans un cadre particulièrement agréable, et par lots de 1.500 à 2.000 mètres carrés.

A présent que la fausse menace que d'aucuns voyaient peser sur la notoriété de la ville, quand la route nationale a été déviée, s'est estompée dans les esprits, rien ne semble plus de nature à entraver l'expansion naturelle d'une cité qui jouit, à distances à peu près égales de Paris, Tours, Orléans et Le Mans, d'une situation économique privilégiée.

En réalisant la vaste et moderne zone d'habitation des Gabeaudières-Babyloine, la municipalité bonnevallaise remplira l'une des conditions primordiales à l'implantation de nouvelles industries. Par là même elle atteindra sans doute, l'un de ses buts les plus légitimes : procurer à la jeunesse les garanties de travail, d'habitat et de loisirs auxquelles elle subordonne - et qui oserait le lui reprocher ? - sa fidélité « au pays ».

L'Echo Républicain du 23 octobre 1965



Bonneval : quartier Hérisson et les Gabeaudières

documents © les Amis de Bonneval

Appel à Cotisation : la cotisation annuelle est de 13 €

Votre participation est très importante pour la bonne marche de notre association,
c'est la partie la plus importante de notre budget !

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et :

- le déposer dans la boîte aux lettres des Amis de Bonneval, au 28 rue de la Grève.
- ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 28 rue de la Grève - 28800 BONNEVAL.**